

Les métiers de l'information et de la documentation pris dans une acception large englobent aussi bien bibliothécaires, documentalistes, archivistes, que veilleurs et records managers. On pourrait ajouter également les knowledge managers. Dans la pratique, les frontières entre ces branches ne sont plus aussi étanches qu'autrefois, ce qui est une évolution positive, avec une ouverture vers des activités connexes. Les formations ont bien compris cette évolution, et même si celles-ci portent des intitulés différenciés (une centaine de formations universitaires sont dénombrées à l'heure actuelle, du DUT en documentation au diplôme de conservateur de bibliothèque, en passant par les masters en veille concurrentielle), les disciplines abordées ont tendance à se rapprocher. Former des spécialistes en information, c'est avant tout les encourager à décroiser concepts, modèles et méthodes. Trois évolutions récentes nous paraissent devoir se traduire dans le cursus proposé aux étudiants : premièrement, le traitement de l'information et la gestion électronique de documents (avec pour corollaire les techniques de numérisation) sont aujourd'hui arrivés à un point de convergence tel que leurs outils et leurs techniques de manipulation sont interchangeables. En second, la gestion de bases de connaissances, des systèmes experts et des logiciels documentaires font appel à des modes similaires de modélisation et de traitement des données. Enfin, le langage naturel autorise une finesse accrue dans l'analyse du contenu des sources d'information mais aussi comme langage de communication entre l'homme et la machine.

Dans le monde du travail, les jeunes diplômés sont encouragés à croiser les disciplines entre elles : archives et gestion de contenu ; records management et numérisation ; documentation et veille ; bibliothécaire et knowledge management, ... Cela répond aux attentes des employeurs qui ont besoin de professionnels formés aux différentes techniques touchant au traitement de l'information avec un esprit ouvert, critique, et qui s'adaptent aux évolutions actuelles.

Les convergences sont donc nombreuses et vont s'accroître. Si divergences il y a, elles se situent dans l'accès à certains emplois pour les diplômés : les documentalistes, les veilleurs ont peu de chance de pouvoir rentrer dans les bibliothèques avec leurs seuls diplômes, le concours d'entrée étant obligatoire. Il y a pourtant un fort besoin de disciplines différentes au sein d'un même secteur d'activité. Cette étanchéité est, à notre sens, préjudiciable à nos métiers et n'aide pas à leur reconnaissance globale : comment un employeur peut-il s'y retrouver entre les différents intitulés des formations, leurs niveaux, leurs branches ? Un regroupement des disciplines, des différentes formations serait vraiment salutaire, et apporterait plus de visibilité. Les associations professionnelles suivent cette voie avec la création récente de l'IABD (Interassociation Archives Bibliothèques Documentation - <http://www.iabd.fr/>).

En conclusion, il n'est pas inutile de souligner l'adaptabilité constante de nos métiers aux évolutions en cours, avec la prise en main des technologies, l'intégration des nouvelles théories. Science encore jeune, intégrée dans le champ des sciences sociales, les sciences de l'information se renouvellent sans cesse ce qui présage bien de l'avenir : les chercheurs en sciences de l'information, eux-mêmes enseignants, sont certainement les

mieux à même d'influencer positivement le métier et la formation, avec des conséquences sur la vie professionnelle.

Jean-Philippe Accart